COMMENT EVALUER ET COMPRENDRE LA PARTICIPATION ETUDIANTE DANS UNE HAUTE ECOLE ?

Jacques CORNET Sociodid'actes ISELL

Le décret Hautes Ecoles et le décret "Missions" font de la participation, étudiante, et également des autres acteurs un axe important de la politique éducative. Cette participation est considérée, par les étudiants, non seulement comme un instrument de gestion démocratique des institutions, mais aussi comme un moyen favorable à leur implication dans les études et comme un instrument privilégié d'éducation à la citoyenneté afin de les préparer à une participation active dans la vie de la Cité. Dans le cas des départements pédagogiques des HE., cette dimension prend une importance accrue puisque les futurs enseignants seront aussi amenés à préparer et à accompagner leurs futurs élèves dans leur participation.

Cette recherche s'est d'abord attachée à construire son objet (qu'est-ce que la participation et pourquoi participer?) et à travers cette construction, elle s'est attachée également à construire un outil opérationnel d'évaluation de la participation. La participation a été considérée dans sa double dimension : coopération et contestation (L. VAN CAMPENHOUDT) ou autrement dit participation instituée, c'est-à-dire celle qui s'inscrit dans ce qu'attend l'institution, qui répond à ses demandes et participation instituante, c'est-à-dire celle qui interroge l'institution, et remet en cause ses demandes.

La participation instituée a été considérée sous les quatre dimensions qui suivent.

- mobilisation : participation aux élections, candidatures, occupation des postes, participation aux réunions, ...;
- positionnement : propositions mises à l'ordre du jour, prises de positions dans les discussions, ...;
- représentation : définitions et contrôles des mandats au cours de réunions entre pairs, etc.;
- négociation : propositions d'étudiants acceptées, amendements pris en compte, etc..

La participation instituante a été considérée comme composée des trois dimensions qui suivent.

- opposition : positions étudiantes maintenues contre autres positions;
- action : initiatives collectives contribuant à des changements institutionnels;
- participation au mouvement étudiant : participation aux réunions, assemblées et manifestations organisées par le mouvement étudiant.

Ce développement du concept de participation jusqu'à ces indicateurs de participation permet d'évaluer le niveau de participation existant au sein de l'institution. Mais, s'il y a peu ou beaucoup de telle ou telle participation, comment comprendre ce qui favorise quel type de participation. Pour cela, il a été considéré que pour participer, il fallait :

- disposer d'informations, que des informations soient réellement diffusées, et savoir comment, et qu'elles soient réellement assimilées;
- espérer des résultats, que les mêmes résultats ne puissent être obtenus autrement de manière plus rapide et plus efficace et que des résultats réels existent, que des demandes, propositions, refus, ... soient réellement pris en compte;

- se sentir à sa place, que les étudiants se sentent partie prenante de l'institution, que des liens socioaffectifs existent au niveau des différents groupes, que la participation soit suscitée et suscite de la reconnaissance et de l'attachement;
- partager des valeurs collectives, que des valeurs sociopolitiques soient mobilisées pour justifier des pratiques au sein de l'institution scolaire comme à l'extérieur (participation au mouvement associatif).

Ces trois dernières logiques (intérêts, normes, valeurs) sont reprises au modèle de F. DUBET, et pour ces quatre facteurs de participation des indicateurs ont aussi été recherchés afin d'évaluer l'information, l'intérêt, l'intégration et les valeurs collectives des étudiants en matière de participation.

L'analyse des procès-verbaux des différentes instances ainsi qu'un questionnaire couvrant 80% des étudiants de la HE, a permis de dégager pour la HE considérée certains enseignements. La participation y est très faible (faible participation aux élections, moins de candidatures que de postes, faible participation aux réunions, ...), très formelle (postes occupés plus que pris, très rares propositions, peu de positionnements, peu de négociations), plus instituée qu'instituante (oppositions, actions et participation au mouvement étudiant encore plus rares, voire totalement inexistants).

Cette participation faible, formelle et instituée peut s'expliquer par

- une faible information : très peu de moyens sont pris pour informer et les étudiants connaissent très peu et très mal les modalités de participation;
- et une faible disponibilité : les obligations scolaires sont présentées comme incompatibles avec la participation;
- une faible intégration : les étudiants apparaissent consommateurs d'un service plus qu'acteurs dans leur institution, leurs réseaux relationnels principaux sont ailleurs, ils ressentent très peu de reconnaissance et d'attachement de la part des pairs et même plutôt l'inverse de la part des enseignants pour les pratiques participatives;
- des intérêts plus facilement rencontrés par d'autres stratégies : des arrangements interpersonnels permettent d'obtenir rapidement ce que la participation ne semble pas obtenir;
- et des valeurs collectives déclarées mais peu mobilisatrices pour des étudiants assez peu engagés par ailleurs dans la vie associative.

Ceci permet de dégager quelques propositions pour améliorer la participation si tant est qu'un pouvoir institué souhaite partager ce pouvoir. Ces propositions sont évidentes : développer de manière très volontariste l'information, quitte à l'intégrer dans les cours, refuser avec rigueur les multiples petits arrangements quotidiens et renvoyer vers les instances compétentes, favoriser l'intégration par la convivialité et le renforcement d'une conscience fière d'appartenance, revaloriser la participation aux yeux des enseignants.

Cette recherche s'inscrivait également dans une perspective délibérée et conjointe d'éducation à la citoyenneté et de didactique des sciences humaines. Pas d'éducation à la citoyenneté sans didactique des sciences humaines et pas d'apprentissage des sciences humaines sans exercice des sciences humaines. Pour apprendre les sciences sociales, rien de tel que d'en faire, et d'en faire à propos de sa propre réalité vécue. Cette recherche est donc aussi une invitation à faire, en formation en sciences sociales dans les départements pédagogiques des H.E. et dans les cours de sciences sociales du secondaire, de la recherche sur ce qu'on y vit. Cette pratique des sciences humaines est non seulement plus efficace en termes d'apprentissages cognitifs mais également plus mobilisatrice en terme de citoyenneté responsable.

Pour obtenir plus d'informations sur cette communication : jacornet@skynet.be

Note

Cette recherche présentée par Jacques CORNET, a été menée avec les étudiants de 3^{eme}Sciences humaines à l'ISELL, Département pédagogique.